



Consolato Generale d'Italia Metz

Avis n. 14 - 2025

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR FOURNIR LE SERVICE DE TAILLE D'ARBUSTES ET DE HAIES DANS LE CIMETIERE MILITAIRE ITALIEN DE BLIGNY

1) POUVOIR ADJUDICATEUR

Consulat Général d'Italie à Metz - contabilita.metz@esteri.it - 7, Bd Clemenceau - 57000 METZ (FRANCE). Responsable de la procédure: La Consule Générale Antonella Fontana

2) OBJET DE LA FOURNITURE

Confier le service de taille d'arbustes et de haies dans le cimetière militaire italien de Bligny
La prestation prévoit la reprise de taille non réalisée en 2024 sur :

- les 3 faces des haies de thuyas du parc, soit 230 metres lineaires ;
- les 46 taxus du parc, sans ramassage des dechets verts.

3) PROCEDURE DE CHOIX DU CONTRACTANT

Attribution directe

4) DUREE DU MARCHE

La prestation ponctuelle est à réaliser selon les conditions climatiques.

5) SUJETS ADMIS

Peuvent participer à la procédure tous les opérateurs économiques qui :

- présentent les 3 formulaires, ci-joints, dûment remplis et signés, ainsi que l'attestation URSSAF;
- présentent les habilitations professionnelles requises;

6) MODALITES DE PRESENTATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les opérateurs économiques peuvent présenter leur manifestation d'intérêt via une communication en format électronique à l'adresse contabilita.metz@esteri.it, en joignant une copie du document d'identité du souscripteur.

7) CRITERES D'ADJUDICATION

Offre commerciale la plus avantageuse (prix le plus bas), rotation et fiabilité des fournisseurs.

9) DIVERS

Le présent appel n'est qu'une invitation à manifester intérêt et non pas une offre au public ex art. 1336 code civile italien, et n'engendre aucune obligation pour le Consulat Général d'Italie à Metz vis-à-vis des sujets intéressés.

Le Consulat Général d'Italie à Metz se réserve toute décision par rapport à la procédure, y inclus celle d'en modifier les termes, les modalités et les contenus, de la suspendre ou de l'interrompre, quel que soit son état d'avancement, et sans que les intéressés puissent avancer aucune demande de réparation ou d'indemnisation auprès du Consulat Général d'Italie à Metz.

Pour toute clarification ou renseignement supplémentaire, ceux qui sont intéressés peuvent envoyer un mail à l'adresse suivante : contabilita.metz@esteri.it.

La Consule Générale
Antonella Fontana